

Le classement et la cotation MDIV

Le classement des livres à la BDIV se fait selon la cote indiquée par une étiquette sur le dos du livre. La cote est constituée d'un symbole (ex : ER) ou d'un indice numérique (Dewey), des trois premières lettres du nom de l'auteur et de la première lettre du titre.

On distingue les fictions et les documentaires :

Les Fictions

Elles sont classées par ordre alphabétique à l'intérieur de chaque catégorie, selon les 3 premières lettres de l'auteur.

Pour les adultes

R pour les romans, T pour le théâtre, P pour la poésie, 741.5 pour les BD

Pour les enfants

ER pour les romans (les premiers romans sont distingués par un autocollant de couleur apposé sur la tranche de l'ouvrage)

JR pour les romans ados,

EP pour la poésie

ET pour le théâtre

E pour les albums

EC pour les contes

BD pour les BD pour tous

Les Documentaires

Ils sont classés selon une cote numérique Dewey. La cote traduit la thématique de chaque document.

Le fonds local

Un L précédant l'indice indique qu'il s'agit d'un documentaire sur la Bretagne.

Les Biographies

Elles sont classées au domaine. Un « B » est rajouté sur le dos du document.

Pour les enfants

Un E précédant l'indice indique qu'il s'agit d'une documentaire pour enfant. De plus, un visuel particulier signale les documentaires destinés aux plus jeunes (premiers documentaires).